



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Produit : Monceau Sélection Internationale

Initiateur : Financière de la Cité

Code ISIN : FR0007016712

<https://www.financieredelacite.com>

Appelez le +33(0)1 53 93 38 30 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de la Financière de la Cité en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de la Cité est agréée en France sous le n° GP05000034 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 15/12/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type de produit : Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG)

Durée de vie du fonds : Le fonds est créé pour 99 ans à compter de sa création, soit jusqu'au 12 décembre 2096. La société de gestion peut procéder dans certaines circonstances détaillées dans le règlement du fonds à sa dissolution.

Objectifs : FIVG de classification actions internationales, Monceau Sélection Internationale a pour objectif d'obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice MSCI AC World Dividendes Nets Réinvestis libellé en euros.

La gestion du fonds Monceau Sélection Internationale consiste principalement en une sélection d'Organismes de Placement Collectifs (OPC) investis en actions, sélectionnés sur la base d'une approche fondamentale. Afin de diversifier ses placements, le fonds peut investir jusqu'à 10% dans un ou plusieurs fonds professionnels spécialisés de classification diversifié ; cet investissement pouvant conduire à une exposition en or physique.

Les fonds sous-jacents sont choisis sur la base de critères fondamentaux portant sur (i) les qualités personnelles et professionnelles des gérants (intégrité, indépendance intellectuelle, stabilité émotionnelle) ; (ii) la stabilité de leur environnement de travail (taille de la société, actionnariat, indépendance financière) et ; (iii) la structure de la rémunération (alignement des intérêts avec ceux des clients investisseurs). La politique de sélection privilégie des gérants ayant des stratégies de gestion lisibles et orientées sur le long terme.

Le fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'Organismes de Placement Collectifs (au sens de l'article L 214-1 II du Code monétaire et financier et dans le respect des règles de composition de l'actif et de division des risques propres aux FIVG) et jusqu'à 10% de son actif en Fonds d'Investissement Alternatifs ouverts à des investisseurs professionnels et autorisés à la commercialisation en France visés à l'article L 214-154 du Code monétaire et financier.

Le fonds n'a pas de spécialisation sectorielle. L'exposition du fonds au risque actions variera entre 60 et 100% et sera au maximum de 200% de par le possible recours aux dérivés.

Le fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés classiques traités sur des marchés organisés ou de gré à gré ; ces instruments dérivés pourront être utilisés dans le but de couvrir ou d'exposer une partie du portefeuille sur les risques actions, taux, change. Le Fonds pourra avoir recours à ces dérivés dans la limite de 100% de l'actif. L'exposition globale du fonds pourra donc être portée à 200% de l'actif. La part maximum de l'actif exposée au risque de change est de 50 % de l'actif net du Fonds.

L'indicateur de référence est l'indice MSCI AC World Dividendes Nets Réinvestis libellé en euros. Monceau Sélection Internationale est un fonds géré activement dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. La composition du fonds peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur de référence.

Le résultat net et les plus-values nettes du FCP sont capitalisés. L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscription rachat sont centralisées chaque jour ouvré à 11 heures chez BNP Paribas Securities Services et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative quotidienne), le règlement étant effectué en J+1.

Investisseurs de détail ciblés : Ce fonds est destiné à une clientèle professionnelle et non professionnelle recherchant une durée de placement de cinq ans ou plus. Ils doivent disposer de la connaissance et de l'expérience leur permettant d'appréhender les principales caractéristiques et risques de ce fonds et être en capacité de supporter un risque de perte en capital. Ce produit n'est pas à destination des "US person".

Dépositaire : BNP Paribas SA

Le prospectus du fond et les derniers documents annuels et semestriels sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Financière de la Cité, 30 avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Ces documents sont disponibles en français. D'autres informations et notamment les derniers prix des parts sont disponibles sur le site www.financieredelacite.com ou à défaut sur le site www.quantalys.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que votre investissement dans le fonds génère une moins-value importante.

Période de détention recommandée : 5 ans

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques importants non pris en compte dans l'ISR : Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

SCENARIOS			
Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 058,52 €	3 044,68 €
	Rendement annuel moyen	-89,41 %	-21,17 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 535,20 €	8 877,94 €
	Rendement annuel moyen	-14,65 %	-2,35 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 139,27 €	12 162,91 €
	Rendement annuel moyen	1,39 %	3,99 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 824,38 €	14 576,80 €
	Rendement annuel moyen	38,24 %	7,83 %

Les scénarios pour un investissement d'une durée d'un an se sont produits pour un investissement similaire à l'indice de référence en 2018.

Les scénarios pour un investissement d'une durée de 5 ans se sont produits pour un investissement similaire à l'indice de référence en 2018.

Que se passe-t-il si Financière de la Cité n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la SGP, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans un fonds de placement n'est pas garanti ou couvert par un système d'indemnisation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis

COÛTS AU FIL DU TEMPS	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	647,22 €	1 919,58 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,58 %	3,49 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,80 % avant déduction des coûts et de 2,31 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer : 4,00 % du montant investi. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Coûts d'entrée maximum prélevés : 4,00 % de la valeur de votre investissement.	400,00 €
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé quelle que soit la date de sortie du produit	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs d'exploitation	Coûts prélevés chaque année par la société de gestion pour gérer les investissements : 2,53 % de la valeur de votre investissement par an.	242,88 €
Coûts de transactions	Coûts encourus lors des achats et ventes des investissements sous-jacents au produit : 0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4,34 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats et commissions d'intéressement	Commissions prélevées selon la surperformance du produit par rapport à son indice de référence : 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Aucune commission d'intéressement sur le rendement n'est prélevée.	0,00 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La durée minimale de placement recommandée est de 5 ans. Elle est définie en fonction du profil d'investissement de ce fonds.

L'investisseur pourra racheter ses parts selon les modalités précisées dans la rubrique Objectifs de ce document. Nonobstant en cas de rachat avant la période de détention recommandée le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription sera plus élevé. Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant la période de détention recommandée.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation peut être adressée à la Financière de la Cité au 30 avenue de l'Opéra, 75002 Paris ; à l'adresse courriel investisseurs@financieredelacite.com ou peut être transmise par l'intermédiaire du site internet www.financieredelacite.com.

Autres informations pertinentes

Ce fonds a recours à un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing dont les dispositions sont définies dans son prospectus. Un dispositif de plafonnement des rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la société. Veuillez-vous référer à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du prospectus.

Les documents légaux tels que le prospectus ou le dernier rapport annuel sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site www.financieredelacite.com. Les performances passées du fonds sont également disponibles sur le site www.financieredelacite.com.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentés dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.